



ARGNOU, LES FRISSES (AF10)

Chantier Bollenrucher (parcelle 8501)

Fouilles archéologiques (octobre 2010)

O. Paccolat
R. Andenmatten

Novembre 2010

Caractéristiques	2
1. Situation et circonstances de la fouille	2
2. Contexte et déroulement des travaux	2
3. Séquence stratigraphique	3
4. Découvertes archéologiques	4
4.1 Époque protohistorique	4
La terrasse	4
La fosse	4
5. Mobilier archéologique et éléments de datation	4
6. Bilan	5
7. Illustrations	
8. Documents annexes	
liste des unités de terrain	
liste du mobilier	
liste des relevés	

Caractéristiques

Commune	: Ayent VS, district d'Hérens.
Lieu-dit	: Les Frisses.
Chantier	: maison Bollenrucher, parcelle 8501.
Sigle	: AF10
Coordonnées	: CNS 1286, 597'105/123'338, alt. 794.50 m.
Projet	: construction d'une maison familiale.
Surface explorée	: env. 230 m ² .
Intervention	: 20 au 22 octobre 2010.
Equipe de fouille	: Olivier Paccolat (archéologue), Fabien Maret (archéologue), Romain Andenmatten (étudiant).
Mandataire	: Bureau TERA Sàrl, Sion (O. Paccolat).
Coordination	: Archéologie cantonale.

1. Situation et circonstances de la fouille

La parcelle n° 5801 se situe en bordure orientale du plateau des Frisses, directement à l'aval de la parcelle où s'est déroulée l'intervention de 2006 sur l'emprise de la maison Joliat AF06 (n°5804). Elle en est séparée uniquement par la route d'accès au lotissement. Le pendage général en direction de la vallée de la Liène présente des ruptures de pente en limites amont et aval de la parcelle. Une zone de pente moins accentuée se dessine ainsi dans la topographie actuelle à l'emplacement de la parcelle n° 5801.

Les découvertes archéologiques sur le plateau des Frisses recouvrent une période allant de l'âge du Bronze à l'époque romaine. Directement à l'amont de l'intervention de 2010, les fouilles de 2006 avaient révélé la présence de structures en creux (trous de poteaux et fosses à usage domestique) liées à un site d'habitat daté du Bronze ancien¹.

Le 19 octobre 2010, l'Archéologie cantonale a effectué sur la parcelle deux sondages sur l'emprise de l'excavation de la villa. Une fosse présentant des caractéristiques proches de celles découvertes dans le cadre de l'intervention AF06 Maison Joliat a pu être mise en évidence. Les travaux ont été confiés au bureau TERA par l'Archéologie cantonale. La fouille a permis de mettre en évidence la limite orientale d'un replat qui constitue le prolongement du site d'habitat repéré plus en amont (AF06).

2. Contexte et déroulement des travaux

Suite aux sondages, un décapage machine de toute la surface a été effectué le 19 octobre 2010. Malgré la délimitation commune avec le machiniste d'un niveau de décapage supérieur au niveau d'ouverture de la fosse observée, celle-ci a été arasée lors de cette étape de travail. L'intervention archéologique s'est déroulée du 20 au 22 octobre 2010 avec une équipe de 3 personnes dans de bonnes conditions météorologiques.

La surface explorée, de 230 m² environ, n'a été observée jusqu'au niveau du substrat morainique que sur son tiers amont. Elle se limite scrupuleusement à l'emprise de l'excavation de la future maison aussi bien en plan qu'en profondeur. Le décapage à la pelleuse a été effectué jusqu'au niveau fini de la future villa. La suite de la fouille a consisté en un nettoyage manuel et une documentation des stratigraphies.

¹ P. Taillard & O. Paccolat, *Argnou, Les Frisses, Chantier Joliat 2006*, TERA Sàrl, Sion 2008.

Le décapage de surface et le nettoyage des profils nord, ouest, et sud ne permettent pas d'observer de véritable niveau d'occupation. Une rupture de pente de la moraine glaciaire et la fosse permettent de restituer la limite aval d'une terrasse dans le tiers amont de la parcelle étudiée. Un niveau de colluvionnement contenant des fragments de céramique d'époque protohistorique ainsi que des micronodules de charbons de bois a été observé au contact du replat. D'importants chenaux torrentiels ont également été mis en évidence à cet emplacement.

3. Séquence stratigraphique

La zone d'étude se situe en bordure orientale du plateau des Frisses en un endroit caractérisé par la présence de phénomènes naturels érosifs. Le pendage général des couches est faible à l'amont puis suit plus fortement une pente générale amont-aval mais également nord-sud. Le pendage nord-sud est fortement accentué dans la moitié sud du site par la présence d'un important chenal torrentiel (UT13) qui recoupe toutes les couches qui lui sont antérieures ainsi que la moraine glaciaire.

La séquence stratigraphique est constituée par des unités sédimentaires décrites ci-dessous dans l'ordre de leur dépôt.

Le substrat morainique.

Le socle rocheux n'a pas été atteint. La base de la séquence observée est constituée par des dépôts morainiques sableux, de coloration gris clair à verdâtre avec de nombreux graviers et des pierres <0,20 m (UT06=UT11). Une couche de substrat altéré constituée de gravier dans une matrice de sable de couleur gris, rouille et noir (UT14) recouvre la surface de la moraine. Cette couche n'est conservée qu'en de rares points non érodés du site.

Les chenaux anciens

La moraine glaciaire (UT06+UT11) ainsi que la couche de substrat altérée (UT14) ont été érodés par deux chenaux torrentiels anciens dans la partie nord du site (UT12+UT07). Ces chenaux d'orientation amont-aval correspondent à des phénomènes torrentiels polyphasés. Le plus petit (UT07), observé dans l'angle nord-ouest de la fouille, a une profondeur conservée de ~ 0,25 m pour une largeur de ~2 m à l'ouverture. Son comblement est formé d'un sédiment limoneux compact brun foncé à brun beige présentant des gravillons dans sa moitié supérieure (UT05). Ce comblement correspond à un dépôt de végétaux en décomposition en milieu aquatique stagnant de type tourbière après l'arrêt du phénomène torrentiel. Le second chenal (UT12) a une profondeur conservée de ~ 0,65 m pour une largeur de ~ 7 m à l'ouverture. Son comblement est caractérisé par deux sédiments différents. Des graviers dans une matrice de sable brun à rouille contenant très peu de pierres < 0,10 m constituent le dépôt alluvionnaire du fond du chenal sur ~ 0,20 m (UT16). Un limon argileux brun roux dans sa partie supérieure et jaune verdâtre dans sa partie inférieure, contenant de rares blocs <0,40 m (UT15) constitue le comblement du reste du chenal. Ce second sédiment correspond à un dépôt de type tourbière.

L'horizon archéologique.

Une terrasse est marquée dans les affleurements du substrat altéré (UT14) et les complements des chenaux qui le recoupe (UT05 et UT15). Elle a été observé sur ~3 m d'amont en aval (tiers amont du site) avec un pendage quasi nul. Le substrat présente ensuite une rupture de pente plus importante qui caractérise la limite de la terrasse.

Les colluvions scellant la terrasse

Les principales traces d'occupation sont constituées par des fragments de céramique protohistorique et des micronodules de charbons retrouvés dans les colluvions (UT04) qui se sont déposés sur la terrasse. Ce sédiment d'une épaisseur de ~ 0,30 m est constitué de limon brun foncé graveleux et compact contenant de petites pierres < 0,10 m.

Les colluvions et le chenal postérieurs.

Des colluvions de limon brun gris à brun, légèrement graveleux et contenant de petites pierres < 0,10 m (UT03) recouvre les colluvions UT04 sur une épaisseur de ~ 0,25 m. Un important chenal torrentiel polyphasé (UT13), situé dans la moitié sud du site, recoupe toutes les couches présentées plus haut jusqu'à la moraine. D'autres colluvions, constitués de graviers dans une matrice grise (UT02), participent à ce phénomène d'érosion en entaillant les couches qui leur sont antérieures jusqu'au substrat altéré (UT14). Des galets dans une matrice de sable gris noir (UT18) constituent le remplissage le plus profond observé pour le chenal (UT13). Les niveaux supérieurs sont constitués de litages alternés de graviers dans une matrice de sable gris et de limon brun clair à jaunâtre sans graviers (UT01). Le fond du chenal n'a pu être observé. Sa profondeur est supérieure à 0,80 m. Sa largeur est de ~ 5,50 m à l'ouverture.

L'humus

Le sommet de la séquence correspond à une couche d'humus de 0,30 à 0,40 m.

4. Découvertes archéologiques

La terrasse

La terrasse est caractérisée par une excavation du substrat morainique et des anciens chenaux torrentiels (UT07 et UT12). Elle constitue la zone d'implantation de l'unique fosse observée. A l'exception de l'aplanissement, aucun aménagement n'a pu être observé pour la terrasse. L'importante érosion de la terrasse, située en bordure du plateau des frisses, a fait disparaître tous les niveaux d'occupation.

La fosse

Une fosse en cuvette (UT19) profonde de ~0,08 m pour un diamètre de ~ 0,30 m a été observée en surface de la moraine (UT11) dans l'angle nord-ouest de la fouille. Elle constitue l'unique structure conservée sur ce lambeau de terrasse et indique le prolongement du site repéré en 2006 vers l'aval.

5. Mobilier archéologique et éléments de datation

Le mobilier récolté, issu des colluvions recouvrant la terrasse (UT04), est constitué de très petits fragments de céramique protohistorique récupérés en coupe et en plan. Il s'agit de fragments de céramique protohistorique modelée, à gros dégraissant, fragmentaire et mal conservée <1 cm (AF10-1, -2, -3 & -4). Il est difficile d'attribuer cette céramique à une époque précise dans la préhistoire ou la protohistoire. Sur la base des datations obtenues par C14 sur le site voisin de 2006, on aurait tendance à placer ces fragments à l'époque du Bronze Ancien.

6. Bilan

L'intervention de 2010 est à mettre en relation avec la fouille de 2006. Les éléments découverts permettent de mettre en évidence la limite d'une terrasse en lien direct avec la suite de l'habitat du Bronze Ancien repéré à l'amont². Les observations permettent également de préciser les impacts des puissants phénomènes torrentiels présents en bordure du plateau des Frisses. En revanche, il n'a pas été possible de repérer la suite des murs de pierres sèches découverts en 2002, en limite sud de la parcelle dans les tranchées pour l'équipement du terrain³.

² P. Taillard & O. Paccolat, *Argnou, Les Frisses, Chantier Joliat 2006*, TERA Sàrl, Sion 2008.

³ F. Mariéthoz, *Argnou, Les Frisses, rapport d'activité, avril 2002*, ARIA Sa, Sion 2002.

7. Illustrations

Crédit des illustrations

Dessins : Bureau TERA, M. de Morsier Moret.
Photographies : Bureau TERA.

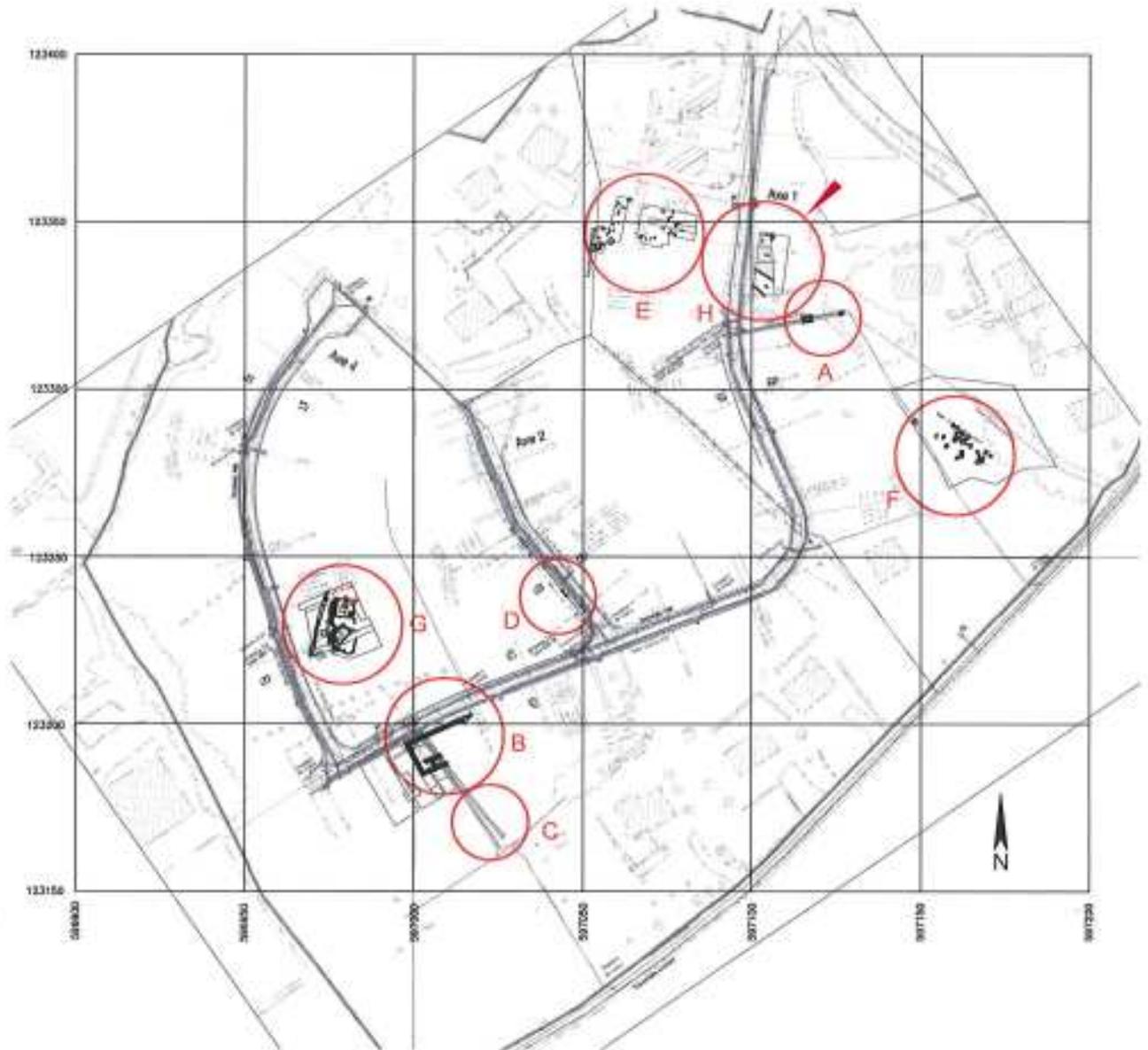


Fig. 1. Plan de situation des zones de fouilles d'Argnou, Les Frisses: A, B, C et D : fouilles 2002 et 2003, E : fouilles 2006, F : fouilles 2008, G : fouille 2009 et H: fouilles 2010.

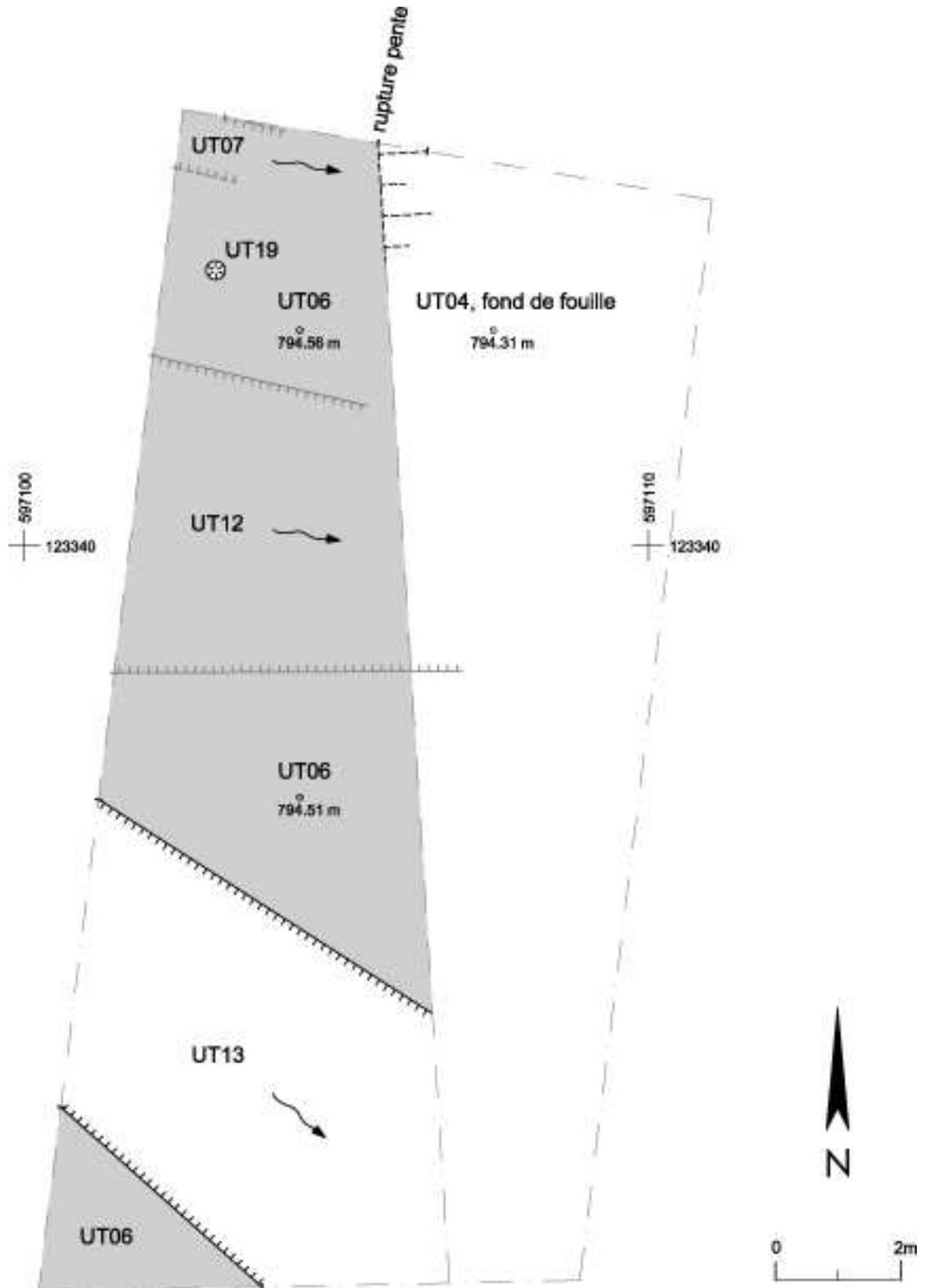


Fig. 2. Plan schématique des vestiges archéologiques et l'emprise de la terrasse protohistorique (en gris).



Fig. 3. Vue d'ensemble orientée en direction du profil ouest (amont).



Fig. 4. Vue du profil nord.